

THEMES	Information à communiquer	Détail	Prérequis	Contact interne Nom et Poste	Délai Obtention	Prix indicatifs HT 2014	Commentaires
INSTALLATION SUR SITE	Base Entreprise et Demande de locaux	Demande de récolement faite par le Donneur d'ordre	Fournir le plan d'implantation, un K-Bis et un relevé d'identité bancaire	Donneur d'ordre d'Aéroports de Lyon / Centres de résultats : - Commerces & services : 04 72 22 75 79 - Immobilier : 04 72 22 72 91	15 jours à 1 mois	5,23€/m²/AN sur Lyon-Saint Exupéry (valeur 01/04/2014). Terrain naturel sans accès Côté Piste - hors coût électricité, eau et assainissement - <b>Tarifs location locaux</b> : Cf. S'implanter à l'aéroport - <b>Guide des Redevances 2014</b>	Formalité pour installation eau, électricité, téléphone effectué par l'entreprise titulaire d'un marché
	Mise à disposition d'un code GMAO (maintenance technique)	-	-	Donneur d'ordre d'Aéroports de Lyon	En fonction du contrat		
	Accès dans les locaux ( gaines techniques, salles informatiques,.....)	Badges d'accès locaux Aéroports de Lyon et/ou obtention d'une clés via un robot	-	Donneur d'ordre d'Aéroports de Lyon fait la demande (inventaire des locaux dont l'accès est nécessaire)	5 j ouvrés		
	Travaux ou maintenance dans les salles informatiques	Procédure d'accès et interventions dans les salles informatiques (précautions de sureté et sécurité) à remettre aux prestataires	-	Donneur d'ordre d'Aéroports de Lyon fait la demande (inventaire des locaux dont l'accès est nécessaire)	5 j ouvrés		
	Autorisation Accès Parking	Carte abonnement	-	Donneur d'ordre d'Aéroports de Lyon vers le Bureau de Gestion au 04 72 22 71 06	48h	Cf. S'implanter à l'Aéroport - <b>Guide des redevances 2014</b>	1 carte d'accès au PIE gratuite par contrat si justifié.
	Travaux sur voie publique (= blocage de route)	Demande d'arrêté préfectoral	-	Donneur d'ordre d'Aéroports de Lyon	3 semaines		
	Visite des installations spécifiques et/ou inventaire des biens	-	-	Donneur d'ordre d'Aéroports de Lyon	Le jour du démarrage du contrat		
SECURITE - PREVENTION	Etablissement du plan d'accueil entreprise	FE 3456 à effectuer pour entreprise nouvellement titulaire d'un contrat et ce, après qu'elle en soit avertie par courrier en bonne et due forme	Formulaire pouvant reprendre la totalité des éléments et d'en effectuer un suivi	Le Donneur d'ordre d'Aéroports de Lyon ou Chef de Projet			
	Plan de prévention :	Toute entreprise intervenant sur le site doit signer un plan de prévention si : - <b>Travaux ≥400 h homme</b> - <b>Travaux appartenant à la liste des travaux dangereux</b>	-	Donneur d'ordre d'Aéroports ou Chef de Projet Contact Service Prévention : 04 72 22 81 67	avant travaux		Document remis à la demande par le Service de Prévention. Arrêt immédiat des travaux si absence de ce document
	Autorisation de travaux	Une autorisation de travaux sera à remplir pour tout plan de prévention annuel.  Si un plan de prévention n'est pas obligatoire, il faut cependant une autorisation de travaux	-	Donneur d'ordre d'Aéroports de Lyon	avant travaux		Arrêt immédiat des travaux si absence de ce document
SECURITE EN PISTE (SGS)	Sensibilisation au Système de Gestion de la Sécurité (SGS)	Tout intervenant exerçant des missions régulières en zone réservée susceptibles d'avoir un impact sur la sécurité doit suivre une sensibilisation au système de gestion de la sécurité de l'aéroport	<u>Inscription par mail:</u> sensibilisationpiste@lyonaeroports.com	Coordinateur piste 04 72 22 82 81  Responsable SGS 04 72 22 48 79	le jour même	Gratuit	<b>OBLIGATOIRE</b> Sessions de sensibilisations Tous les mercredis de 14h à 15h
	Sensibilisation aux règles de sécurité sur l'aire de trafic	Sensibilisation aux règles de sécurité sur l'aire de trafic: Circulation des personnes, Circulation des véhicules et matériels, Circulation à proximité des avions, FOD, Bilan de l'année, Notification d'événements.	<u>Inscription par mail:</u> sensibilisationpiste@lyonaeroports.com	Coordinateur piste 04 72 22 82 81	le jour même	Gratuit	<b>CONSEILLE</b> Sessions de sensibilisations en fonction des demandes* * Les sessions de sensibilisation aux règles de sécurité et SGS peuvent être rassemblées en une seule session.
	Conduite en ZR sur l'aire de trafic	<b>Valable sur Lyon Saint Exupéry et Lyon Bron</b> Conformément aux mesures particulières d'application de l'arrêté préfectoral N° 2012118-0001 de 27 avril 2012, Les conducteurs circulant sur les aires de trafic doivent être titulaires d'une autorisation de conduite Côté Piste portant la mention AT (Aire de Trafic). Cette autorisation est délivrée après avoir suivi une formation théorique et pratique (durée 3h) auprès d'un organisme agréé. Pour toute personne possédant une autorisation de conduite en aire de trafic Côté Piste, l'employeur est tenu de dispenser ou faire dispenser aux personnels concernés une formation continue liée aux risques de la circulation en aire de trafic (durée 1h).	<u>Inscription à l'examen par mail :</u> inscriptiontrv@lyonaeroports.com ou via le lien suivant : InscriptionTRV  <u>Comment réviser l'examen ?</u> À l'aide du guide de sécurité * Votre permis de conduire, et sa photocopie. * De la demande d'autorisation de conduite en zone réservée. * Un stylo.  <b>La formation se déroule au Service Piste des Aéroports de Lyon.</b>	<a href="mailto:inscriptiontrv@lyonaeroports.com">Inscriptiontrv@lyonaeroports.com</a>	8 jours	8,86€ HT pour la formation continue 42€ HT pour la formation initiale (durée 3h)	

THEMES	Information à communiquer	Détail	Prérequis	Contact interne Nom et Poste	Délai Obtention	Prix indicatifs HT 2014	Commentaires
SÛRETÉ FORMATIONS ET SENSIBILISATIONS, BADGES ET ACCES	Formation de sensibilisation à la Sûreté	Cette formation sera dispensée par un organisme externe. La durée de la formation est comprise entre une demi journée et un jour	-	Cf Liste non exhaustive d'organismes dispensant cette formation	suivant l'organisme mais à prévoir à l'avance	suivant l'organisme	
	Badges de sûreté	Zone publique accessible Pas de badge	-	-	-	-	-
	ZPNLA Côté Ville, non librement accessible Badge bleu	Badge accès aux zones situées Côté Ville non librement accessibles	Autorisation de travaux + nommer un correspondant sûreté fournisseur	Bureau des Badges 04 72 22 74 66	8 jours	42,31€HT/badge (valeur 2014)	Pour toute demande de badge, s'adresser au Bureau des Badges
	Côté Piste Badge Rouge	Badge d'accès Côté Piste lorsqu'au moins une des zones de Sûreté sont autorisées	Autorisation de travaux + nommer un correspondant sûreté fournisseur	Bureau des Badges 04 72 22 74 66	8 jours	42,31€HT/badge (valeur 2014)	Pour toute demande de badge, s'adresser au Bureau des Badges
	Côté Piste Badge Orange/Saumon	Badge d'accès Côté Piste, à l'exclusion de toutes les zones de Sûreté	Autorisation de travaux + nommer un correspondant sûreté fournisseur	Bureau des Badges 04 72 22 74 66	8 jours	42,31€HT/badge (valeur 2014)	Pour toute demande de badge, s'adresser au Bureau des Badges
	Côté Piste Badge Jaune	Badge d'accès à une partie limitée Côté Piste, au cours d'un chantier temporaire ou un lieu à usage exclusif à l'exclusion de tous les autres	Autorisation de travaux + nommer un correspondant sûreté fournisseur	Bureau des Badges 04 72 22 74 66	8 jours	42,31€HT/badge (valeur 2014)	Pour toute demande de badge, s'adresser au Bureau des Badges
	Côté Piste - Badge vert pour d'une durée 24H, renouvelable 4 fois (soit 5 jours consécutifs) par période de 30 jours.	Le titulaire de ce badge doit OBLIGATOIREMENT être accompagné d'un titulaire de badge rouge sous peine d'une amende. Si L'accès en Côté Piste se fait par un terminal, le badge est à récupérer à la PAF. Idem si accès Côté Piste par un portail. Badge à rendre à la PAF une fois la mission terminée.	Carte d'identité et/ou passeport et permis de conduire	Bureau des Badges 04 72 22 74 66	24H	Gratuit	En lien avec le donneur d'ordre d'Aéroports de Lyon.
	Introduire un véhicule Côté Piste (= sur piste)	Macaron individuel	Autorisation de conduite sur les aires de trafic	Bureau des Badges 04 72 22 74 66	3 semaines	8,29€HT/véhicule (valeur 2014)	Formulaire fourni par le Bureau des Badges Contre marque faite et délivrée par le Bureau des badges.
Introduire un matériel Côté Piste	Liste des articles prohibés	Fournir la liste EXHAUSTIVE du matériel + Remplir une déclaration	Bureau des Badges 04 72 22 74 66	- de 7 jours		-	
DEPART DU SITE	Départ de l'entreprise	Restitution de toutes les pièces fournies par ADL (ex : badges, macarons, clés, cartes de parking) + Etat des lieux de la base entreprise	-	Correspondant sûreté fournisseur nommé à la rédaction de l'autorisation de travail + Donneur d'ordre d'Aéroports de Lyon	L'utilisateur du badge a un délai de 48h pour restituer l'ensemble des éléments. Le Correspondant a lui un délai de 15jrs pour collecter et restituer les éléments.	-	Amende de 150 à 7500 € si non respect